



Membres :

Attac France - CADTM France (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde) - CCFD Terre Solidaire - CRID (Centre de Recherche et d'Information sur le Développement) - Droit pour la justice - Oxfam France Agir ici - Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Secours catholique Caritas France - Sherpa - Survie - Transparence International France

Communiqué du 16 octobre 2008

**Dans la perspective de la réunion des pays de l'OCDE sur les paradis fiscaux le 21 octobre**

## **Contrôler les paradis fiscaux pour sécuriser le système financier international et combattre la fuite des capitaux en provenance du Sud.**

**La réflexion globale engagée sur les solutions à apporter à la crise financière actuelle souligne l'urgence d'un renforcement du contrôle des PFJ. C'est l'une des conditions de la reconstruction du système financier international. C'est aussi le moyen de mieux combattre l'opacité des flux financiers internationaux, le blanchiment de l'argent noir et la fuite des capitaux en provenance des pays du Sud.**

Devant l'aggravation de la crise financière internationale, les responsables politiques et économiques des principaux pays développés ont lancé un appel à la reconstruction du système financier international. Cette proposition a été faite en particulier lors des réunions du FMI et du G7 à Washington ainsi que des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de la zone euro à Paris les 10, 11 et 12 octobre.

Cet immense chantier ne peut à l'évidence laisser à l'écart la question fondamentale des paradis fiscaux et judiciaires (PFJ). Les PFJ constituent aujourd'hui un espace de non-droit, propice au blanchiment d'argent, à l'évasion fiscale et à l'opacité des flux financiers. Ils contribuent également à la volatilité des marchés financiers comme le montre le rôle des hedge funds dans la crise actuelle. Les PFJ sont en outre la destination privilégiée de la fuite des capitaux des pays du Sud, dont on rappelle qu'elle est près de 10 fois supérieure au montant de l'aide publique à ces mêmes pays.

Depuis l'affaire du Liechtenstein, le contrôle des PFJ est repassé dans l'agenda des priorités politiques européennes et sera l'objet de l'initiative des ministres français et allemand des Finances qui réunira 19 pays membres de l'OCDE, le 21 octobre prochain à Paris. Le même jour, un projet de code de conduite contre l'évasion fiscale sera examiné par le Comité d'experts de l'ONU sur les questions fiscales.

A la veille de cette réunion, 13 associations et ONG, engagées dans la bataille pour la transparence et pour le développement, ont décidé de lancer un appel commun et d'attirer l'attention des Etats organisateurs sur le lien direct entre PFJ, aggravation de la crise financière et développement. En formulant des propositions concrètes, la plateforme entend montrer que le contrôle des PFJ constitue une pièce essentielle de la reconstruction du système financier. Et alors que la crise focalise l'attention sur les pays développés, la plateforme rappelle que les pays du Sud ne doivent pas être les oubliés de cette reconstruction. La lutte contre la fuite des capitaux en provenance de ces pays est une priorité pour la communauté internationale.

Ne pouvant être mené qu'au niveau international, le mouvement doit d'abord être initié par les institutions européennes et les Etats membres du G8.

### Contacts Presse :

- Transparence-International (France) : Myriam Savy au 01 47 58 82 08
- Secours Catholique – Caritas France : Anne Bonnefont au 01 45 49 74 93
- CCFD – Terre solidaire : Véronique de la Martinière au 01 44 82 80 64
- Oxfam France – Agir ici : Magali Rubino au 01 56 98 24 45